

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 50

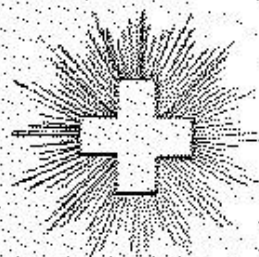
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Escrivez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La limite des langues française et allemande en Suisse. Un cas d'audition colorée. Variétés. Notre Agenda. Chronique scolaire: Genève, Fribourg, Vaud. Bibliographie. — Partie pratique: leçon de choses, langue maternelle, composition, dictées, récitation, histoire, comptabilité, école enfantine.*

LA LIMITE DES LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE EN SUISSE (Suite.)

La limite des langues forme une ligne assez régulière. En bien des points, son tracé est lié à la nature du sol. Sur une grande longueur dans les Alpes et plus rarement dans le Jura, elle suit la crête des chaînes de montagnes; elle emprunte à la Thièle, à la Broye, à la Sarine une partie de leur cours. Nulle part jusqu'ici l'une des deux langues ne forme d'îlot fermé situé dans le domaine de l'autre. La plus forte sinuosité de la ligne se place près de Cressier, village fribourgeois en majorité de langue française, qui est entouré au nord, au sud et à l'est, de communes allemandes. Il n'est relié au domaine de la langue française que par une bande étroite et par le village de Courgevaud. Après la germanisation de Courgevaud, dit M. Zimmerli, Cressier formera un îlot romand en pays suisse-allemand.

Dans le Jura bernois, la ligne de séparation des langues se dirige vers l'est, franchit la Birse à mi-distance à peu près entre Soyhières et Liesberg et emprunte ensuite la frontière entre les cantons de Berne et de Soleure, sauf vers la Schentle et Elay qu'elle laisse en pays de langue allemande. Bienne, l'une des villes de la Suisse occidentale qui ont le plus prospéré depuis un demi-siècle, appartient en majorité à la Suisse allemande, mais l'accroissement de la population profite beaucoup plus à la langue française qu'à la langue allemande. Au point de vue du langage, dit M. Zimmerli, l'Allemand est moins conservateur que le Romand. A Bienne, les noms des rues sont dans les deux langues et, sur un total de 2500 écoliers primaires en 1890, les classes françaises ne comptaient que 300 écoliers de moins que les classes allemandes.

Au sud-ouest de Bienne, sur la rive gauche du lac, l'allemand s'est étendu jusqu'au delà de Douanne, mais plus on s'éloigne de la ville, plus on reconnaît l'origine romane des noms donnés aux fermes, aux champs, etc., et plus on trouve de noms de famille de consonnance française. On est parfois surpris de lire sur des pierres tombales, au-dessus de noms de famille absolument français, les mots : « Vergiss mein nicht. » En face de l'île de St-Pierre, la limite se rapproche du lac de Bienne qu'elle atteint bientôt. Elle laisse Neuveville en terre romane, remonte la Thièle sans entamer le canton de Neuchâtel et rejoint l'embouchure de la Broye, rivière qu'elle ne quitte plus jusqu'au lac de Morat.

L'allemand a fait des progrès dans le district de Morat. La ville même de Morat, jadis romane, ne s'est germanisée peu à peu qu'à partir du XIV^{es} siècle; ses comptes communaux, que M. Zimmerli a pu consulter pour toute la période allant de 1439 à nos jours, furent tenus en français jusqu'en 1480, tantôt dans une langue tantôt dans l'autre de 1480 à 1509, en allemand de 1509 à 1518, puis de nouveau en français de 1518 à 1524, et définitivement en allemand depuis 1524. Une école française existait encore à Morat en 1808, mais aujourd'hui l'école est entièrement allemande. Cependant, lors du recensement de 1888, sur une population totale de 2337 habitants, Morat comptait 448 personnes de langue française, appartenant à des familles immigrées dans le cours de notre siècle.

Fribourg est sur la limite du français et de l'allemand. Les destinées de cette ville au point de vue des langues ont été influencées par son histoire politique et économique. Après son entrée dans la Confédération, l'allemand y fut en grande faveur auprès du gouvernement. Un grand nombre de familles se mirent à germaniser leurs noms : les Du Pasquier se transformèrent en Von der Weid, les Cugnet en Weck, les Veillard en Alt, les Rey en König, les Chenaux en Kännel, etc. On défendit de chanter, de crier dans les rues les marchandises en français. Mais ce fut inutile; le français résista et fit des progrès. L'allemand se maintint à l'est, du côté de Berne; le français régna à l'ouest. Un article de la Constitution de 1830 disait : « La langue française est la langue du gouvernement. » Ce principe n'a pas été maintenu. Sur le terrain cantonal, le français et l'allemand sont reconnus comme langues officielles mais, dans l'administration de la ville, le français seul est en usage. En 1888, les 63 % de la population parlaient français; les 37 % allemand. M. Zimmerli déplore que les Fribourgeois de langue allemande ne témoignent pas d'une grande énergie à défendre leur idiome, qu'ils envoient leurs enfants dans les classes françaises et qu'ils se plaisent même à parler un mauvais français dans la famille. Peut-être l'Université fondée en 1889 améliorera-t-elle la situation de l'allemand à Fribourg, car cette langue y est fortement représentée soit dans le corps professoral, soit parmi les étudiants.

A partir de Fribourg, la limite se dirige au sud, passe par la Berra, se rapproche du lac Noir, coupe le torrent de Jogne ou Jaun, à mi-distance entre Charmey et Bellegarde, et touche la Dent de Ruth. De là, jusqu'aux cimes occidentales du massif du Wildstrubel, en passant par la Berra d'Audon, elle coïncide avec la frontière qui sépare le canton de Berne des cantons de Vaud et du Valais.

Le Valais est coupé transversalement par la limite, dont Sierre, la Bella-Tola, le Weisshorn, la Dent Blanche et la Dent d'Hérens marquent le tracé. Le français est en progrès dans ce canton. Sion était encore au XIV^{me} siècle une ville essentiellement romane. La germanisation y commença avec le XV^{me} siècle; il y a cent ans l'allemand y était la langue dominante, celle des autorités, de l'école et de l'église. Mais, durant notre siècle, il a fortement reculé; les procès-verbaux de l'assemblée communale ont été rédigés en allemand jusqu'en 1850 et depuis lors en français. De 1860 à 1888, la proportion des habitants de langue allemande a passé de 43 $\frac{0}{100}$ de la population totale à 33 $\frac{0}{100}$. Les noms des rues, les enseignes des magasins sont en français. Sur les 714 élèves qui suivent les écoles de la ville, les classes allemandes en comptent à peine 100. Dans le préau, dit M. Zimmerli, lorsque les enfants jouent pendant la récréation, on n'entend que le français.

A Sierre, de 1860 à 1888, la population de langue allemande a reculé de 74 à 63 $\frac{0}{100}$. Et le mouvement ne fait que s'accroître. En 1886, les classes françaises comptaient le 84 $\frac{0}{100}$ et les classes allemandes le 16 $\frac{0}{100}$ seulement du nombre total des écoliers; la moitié des élèves qui suivaient les classes françaises appartenaient à des familles de langue allemande. Le procès-verbal de l'assemblée de commune est actuellement rédigé en français.

Cette situation favorable du français en Valais tient aux conditions économiques du pays. Ce canton ne communique avec la Suisse allemande que par des cols alpestres, tandis qu'il est ouvert du côté de la Suisse romande; c'est par celle-ci surtout que les influences extérieures, que le mouvement et la vie pénètrent dans la grande vallée. Le français y est de fait, sinon de droit, la langue officielle. Sur 103 députés, le Grand Conseil valaisan compte 29 représentants des districts allemands, et cependant toutes les discussions y ont lieu en français; rarement, dit M. Zimmerli citant un article du *Waltiser Boten*, un des députés du Haut-Valais a le courage d'y parler en allemand. La langue française s'est avancée vers l'ouest avec le chemin de fer; il est probable que ses progrès seront plus sensibles encore lorsque le tunnel du Simplon sera ouvert à la circulation. Toutefois, fait remarquer M. Zimmerli, si le percement du Lötschberg a lieu, il contribuera en quelque mesure, en unissant le Valais aux cantons allemands, à rétablir l'équilibre.

La question de l'immigration des Suisses allemands à l'intérieur de la Suisse romande et vice-versa est liée à celle de la limite des

langues, mais elle mériterait d'être étudiée pour elle-même et ne peut rentrer dans le cadre de cet article. Le dernier recensement a prouvé que, pour l'ensemble de la Suisse, la population de langue française s'accroît proportionnellement plus rapidement que celle de langue allemande. De 1880 à 1888, le nombre des Suisses parlant français s'est augmenté de 26 600 personnes, soit de 4 $\frac{1}{8}$ environ, et celui des Suisses parlant allemand de 52 500, ou de 2 $\frac{1}{2}$ % seulement. Bien que les Suisses allemands soient plus prolifiques que les Suisses romands, ce résultat s'explique facilement par le fait que les nombreux immigrants suisses-allemands en pays romand se romanisent dès la seconde génération.

MM. Zimmerli et Hunziker s'étonnent que le Jura bernois de langue française ne compte qu'une école allemande officielle — celle de Choizez, — que les cantons de Vaud et de Neuchâtel en soient totalement dépourvus et qu'il n'y ait à Genève qu'une école allemande privée : l'école réformée allemande, qui reçoit une subvention de l'Etat et de la ville. Cela n'a rien d'extraordinaire. Il est facile de comprendre que les Suisses allemands établis en Suisse romande ont tout intérêt à faire apprendre à leurs enfants, dès le bas âge, le français, c'est-à-dire la langue du milieu où ils seront appelés à vivre. D'ailleurs, que ces enfants tendent à augmenter la part proportionnelle du français ou de l'allemand, cela importe peu pourvu qu'ils reçoivent une éducation nationale et qu'ils aient des sentiments suisses. L'essentiel est qu'à l'inverse de ce qui se passe en Bohême et dans d'autres pays, la lutte des langues conserve chez nous son caractère calme et pacifique et qu'elle se fasse sans pression d'aucune sorte. Les principes de liberté qui sont à la base de nos institutions démocratiques nous font un devoir de respecter les droits qui sont garantis à chaque race et de laisser la limite des langues osciller suivant les lois naturelles.

W. ROSTER.

UN CAS D'AUDITION COLOREE

Un phénomène des plus bizarres est celui de l'audition colorée. Les manifestations auxquelles il donne lieu ont déjà fourni la matière de nombreuses études (Voir, entre autres, la *Revue philosophique* de ces dernières années). Une élève de l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel a rédigé ses impressions sur ce sujet. Nous croyons que ce travail original intéressera les lecteurs de *l'Éducateur*.

C. KNAPP.

Les voyelles, les diphtongues, certains noms de personnes et noms communs donnent à l'esprit l'idée d'une couleur. Pour moi, voici à quelles couleurs les voyelles me font penser :

a - blanc ; e - rose ; i - bleu-pâle ; o - brun ou noir ; u - bleu-foncé et violet ; et les diphtongues : ou - rouge ; eu - gris ; ou - vert ; ai - gris-vert ; au, au - brun.

Noms propres : Berthe - bleu ; Elise - gris ; Charles - blanc ; Charlotte - noir ; Adolphe - brun ; Hélène - rose ; Eustache - gris ; André - brun ; Paul - noir ; Jules - violet ; Alice - blanc.

Noms communs : fin - vert ; bœuf - rouge ; entrée - brun ; instinct - vert ; œuf - vert ; miel - bleu ; table - blanc ; voile - vert ; fête - rose ; enfant - brun.

Bien que l'e me fasse penser à la couleur rose, les noms suivants, où se trouve cette voyelle, n'éveillent dans mon esprit l'idée d'aucune couleur :

Ernest — Berthe — Esther — Elisabeth.

L'imagination n'a aucune part dans ce dont je viens de parler. À l'âge de 10 ou 11 ans, je pensais que *a* était blanc, *e* bleu, etc., tout naturellement, et sans que personne m'eût jamais parlé de la chose. J'ai été très surpris d'apprendre que toutes les personnes ne jouissaient pas de l'audition colorée, et qu'on avait à ce sujet des idées différentes.

VARIÉTÉS

Gaillaume II, éducateur. — L'activité de l'empereur d'Allemagne s'étend à tout, on le sait. C'est un des meilleurs officiers de cavalerie de son empire, un des meilleurs yachtsmen du monde ; il inspire des drames, compose des poèmes et de la musique, peint des tableaux et fait des sermons. Il a aussi une pédagogie à lui, car il est universel. M. Gourdon, dans un article piquant de *l'École nouvelle*, résume les idées pédagogiques que Guillaume II a semées dans ses ordres, discours et conférences. C'est une étude très amusante. Nous reviendrons un jour ou l'autre sur la pédagogie du *Kaiser* tout puissant, que quelques mauvais plaisants ont prétendu pouvoir caractériser par ces simples mots : *Gott weiss Alles, der Kaiser weiss alles... besser!*

La fin de l'écriture. — On prévoit que le moment est tout proche où la machine à écrire va supprimer l'usage de l'écriture manuscrite. En Amérique, elle se trouve partout, dans les hôtels, à bord des paquebots, dans les bureaux de postes et de télégraphes et jusque dans les wagons-salons des trains de chemin de fer. Il y en a même dans les écoles, non seulement professionnelles et commerciales, mais aussi dans les écoles élémentaires où l'on enseigne aux enfants la dactylographie. — Il est vrai de dire que la vulgarisation de la machine à écrire pourra bien quelque jour amener une petite révolution dans la vie scolaire.

Notre Agenda. — Nous adressons à tous les lecteurs un chaleureux appel en faveur de *l'Agenda des écoles* pour 1900. Que chacun de nos amis fasse dans son entourage une active propagande pour engager ses collègues à se procurer le nouvel *Agenda*. Ceux qui l'achèteront verront avec plaisir les nombreuses améliorations qui y ont été apportées ; en même temps, ils feront une bonne œuvre, en versant une modeste obole dans la *Caisse de secours* de notre Société.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Carte murale de la Suisse. — Un poste de 22 000 fr. est prévu au budget fédéral de 1900 pour cette carte, qui doit être achevée en 1901. Prenons-en note!

La Conférence des chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse aura lieu à St-Gall le 10 janvier 1900. À l'ordre du jour figure le rapport sur les travaux de la Commission de *l'Atlas scolaire suisse*, les propositions du *Schweiz. Lehrerverein* votées au dernier congrès de Berne (Atlas pour les écoles secondaires, tableaux pour l'enseignement intuitif et manuel d'histoire naturelle) et enfin... la question des subventions fédérales pour l'école primaire.

GENÈVE. — La discussion continue entre les partisans de la musique chiffrée et ceux de la musique notée. Mais des journaux quotidiens, la potémique s'est transportée dans les revues spéciales, en particulier dans l'*Académie musicale*, dont le dernier numéro renferme une lettre de M. E. G. (Emile Golay ?), une réponse de M. Ch. Romieux, et des lettres de MM. Rohdey et Grunholzer, roulant toutes sur ce sujet. M. E. G. cite ce fait intéressant que la méthode chiffrée fait des progrès en France et en Belgique et qu'elle est employée dans toutes les écoles primaires des Pays-Bas, de l'Angleterre (où les lettres remplacent les chiffres) et de l'Etat de New-York. Il montre, par des citations de rapports français et belges, que cette méthode est celle qui convient à l'école primaire. M. Ch. Romieux lui répond que, malgré tout, la musique notée s'impose, parce qu'elle seule a cours dans la vie pratique et que le chiffré est inutilisable en dehors du chant.

La commission nommée par le Département de l'Instruction publique pour étudier la question fait procéder en ce moment à des expériences et à des comparaisons dans quelques classes primaires et formulera prochainement ses conclusions. R.

FRIBOURG. — Depuis ma dernière chronique, bien des faits scolaires ont surgi chez nous, et je regrette vraiment mon retard à vous les communiquer. Mais, mieux vaut tard que jamais.

Et d'abord, permettez-moi de vous dire que notre nouveau *Livre de lecture* pour le degré supérieur des écoles primaires, a reçu le meilleur accueil du personnel enseignant. C'était à prévoir, car une grande lacune est maintenant comblée, et il en résultera d'heureuses conséquences pour nos écoles.

A la suite du *Livre de lecture* est venue la *cinquième série* du Cours gradué de calcul à l'usage des écoles primaires. Ces recueils sont fort bien rédigés par M. Michaud, ancien directeur de l'École normale, actuellement receveur d'Etat à Morat. Chaque série est accompagnée du *Guide du maître*, qui renferme d'utiles directions relatives à la méthode à suivre dans l'enseignement du calcul. Les exercices de comptabilité et de géométrie sont intercalés dans ce petit recueil. C'est là une heureuse innovation, qui a fait gagner du temps aussi bien aux maîtres qu'aux élèves.

Un nouveau *Programme général* ou plan d'études et un nouveau *Règlement général* des écoles primaires viennent de paraître. Signalons aussi un *Programme* des écoles régionales. Le temps et la place nous manquent pour entrer dans les détails de ces nouvelles publications scolaires, qui témoignent, une fois de plus, de l'activité constante et énergique déployée par l'honorable directeur de l'Instruction publique de notre canton.

En outre, le dernier compte rendu annuel de la direction de l'Instruction publique vient de sortir de presse. Comme par le passé et comme cela se pratique un peu partout, nous y trouvons des données intéressantes sur l'enseignement primaire, sur les écoles régionales et secondaires, sur l'école normale de Haute-rixe, sur l'enseignement littéraire, industriel et supérieur au Collège de Fribourg et, enfin, sur l'Université. Rien n'a été oublié et le tout se termine par un aperçu sur les établissements auxiliaires, tels que la Bibliothèque cantonale et universitaire, le Musée scientifique, le Musée artistique et historique, le Musée pédagogique et historique, le Musée de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire fribourgeois.

Vers la fin de l'été, se réunissaient à Fribourg, au Musée pédagogique, sous la présidence de M. le professeur Horner, les représentants des expositions scolaires suisses de Zurich, Berne, Neuchâtel, Lausanne et Fribourg. La discussion a porté sur le rapport de M. Lütli, professeur au Gymnase de Berne. Voici la question: Quelle nouvelle tâche ont les expositions scolaires dans le domaine de l'enseigne-

ment intuitif? — A ce sujet, vous avez déjà parlé, dans *l'Éducateur*, de l'exposition scolaire organisée à l'occasion du dernier congrès scolaire de Berne.

La question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation est celle-ci : *Matériel indispensable à l'enseignement intuitif dans les trois cours de l'école primaire. Moyens pratiques de se les procurer.* La réunion générale aura lieu, en juin prochain, dans la petite ville d'Estavayer, sur les riants bords du gracieux lac de Neuchâtel.

Deux mots encore, et ce sera tout pour cette fois. Dernièrement, une petite solennité scolaire se célébrait à l'École normale de Hauterive. On faisait gentiment bien le vingt-cinquième anniversaire de M. le professeur Levat. Ce maître, — capable et modeste, — a déjà travaillé pendant un quart de siècle à la formation des instituteurs de notre canton, et tous lui ont conservé le meilleur souvenir.

Encore une bonne nouvelle : c'est la promesse que vient de faire, dans la présente session du Grand Conseil, M. le Directeur de l'Instruction publique, d'arriver le plus tôt possible à l'augmentation du traitement du personnel enseignant. C'est aussi le vœu de tous les intéressés. A. P.

— La *Liberté* raconte que dans un village de la contrée de l'Arbogne, on a fait un charivari à un instituteur qui quittait son poste après cinq ans de bons et loyaux services et pour des motifs des plus honorables!

VAUD. — **Société évangélique d'éducation.** L'assemblée semestrielle de la Société évangélique d'éducation a réuni, samedi 25 novembre dernier, une nombreuse assistance.

M. le professeur Ch. Vuillemin a parlé du rôle de la prière dans l'éducation.

M. Lavauchy, instituteur à Essertines-sur-Yverdon, a ensuite présenté une étude sur l'école et la Bible, qui a provoqué une intéressante discussion.

Le comité de la société a été confirmé dans ses fonctions. Il est actuellement composé de MM. Benaud, directeur de l'asile d'Echichens, président, Lavauchy et Gilliard, instituteurs, et de Mines Déverin, Mayor et Raymond.

Ballaigues. Jeudi 16 novembre, une cérémonie touchante avait lieu dans le temple de Ballaigues : les autorités communales, les écoles, sous la direction de M. Jaquet instituteur, une grande partie de la population, des membres de la société des Secours mutuels et de nombreux régents du district d'Orbe, en tout 150 personnes, étaient réunies pour rendre les derniers devoirs à M. Benjamin Richard, ancien instituteur.

Le vénérable vieillard qui vient de s'éteindre dans sa 78^{me} année a été une des figures les plus intéressantes du corps enseignant vandois. De 1840 à 1856, Benjamin Richard est instituteur aux Tuilières de Grandson; il est ensuite appelé à diriger la première école de Ballaigues, sa commune d'origine, poste qu'il occupe jusqu'au moment de sa retraite, en 1890, soit pendant 34 ans. Il a ainsi voué 50 années de sa vie au service de l'instruction populaire. En songeant à une aussi belle carrière, à la somme de travail et de dévouement qu'elle représente, on se sent saisi d'une vive émotion, d'un profond respect. Ce sont évidemment ces sentiments-là qui animaient M. le pasteur Subilia, lorsqu'il a fait son éloquente oraison, sentiments qu'il a si bien su faire partager à toute l'assemblée. M. S. a fait ressortir les traits de cette belle figure : pédagogue distingué, a-t-il dit en substance, B. Richard savait être ferme avec les élèves récalcitrants et encourager les bons dans la voie du bien; son amour pour la jeunesse se sentait dans ses réprimandes comme dans ses récompenses; citoyen modèle, il s'intéressait à la société en général, aux œuvres philanthropiques, tout spécialement à la Société des secours mutuels à laquelle il vouait une sollicitude particulière; chrétien convaincu, il avait à cœur de remplir strictement ses devoirs religieux : « ce n'est pas dimanche pour moi, si je ne vais pas au culte » disait-il volontiers.

L'œuvre de Richard sera aussi durable qu'elle a été modeste et la mémoire de cet homme de bien restera chère à la population de Ballaigues et aux nombreux amis qui ont eu le privilège de le connaître. J. P.

Avis aux collègues ayant rendu leurs effets militaires.

Dans le n^o 20 de l'*Éducateur*, et sous ce titre, j'avais fait un appel aux collègues ayant à se plaindre au sujet de sommes qui leur étaient réclamées pour le rafraîchissage de leur fusil. 35 collègues m'ont envoyé leur adhésion ; dans ce nombre, 19 seulement retireront une partie de la somme payée.

M. le Contrôleur d'armes de la 1^{re} division, chargé par l'autorité militaire de procéder à une enquête à ce sujet, n'a pu la faire qu'au retour de ses inspections d'armes ; d'autre part, le rassemblement de troupes a fort occupé le service des arsenaux ; c'est pour ces deux raisons que le résultat de l'enquête ne m'est parvenu qu'à la fin d'octobre. En voici un résumé :

« M. le Contrôleur d'armes a constaté que les canons des fusils, restitués par les 35 dits instituteurs, étaient piqués, mais dans une mesure plus ou moins forte, savoir :

- a) Fusils assez fortement piqués, (7 inst.)
- b) Fusils sensiblement piqués (9 inst.)
- c) Fusils légèrement piqués (19 inst.)

« Les militaires étant responsables du parfait entretien de leur arme, c'est avec raison que le service des arsenaux a réclamé le prix du rafraîchissage du canon de leur fusil, comme cela a lieu en pareil cas pour tous les militaires restituant leur armement.

« Les militaires n'examinent pas l'intérieur de leur arme avec assez de soin pour apercevoir les piqûres qui peuvent s'y trouver. En outre, le contrôle des armes, au moment de leur restitution définitive, est plus sévère qu'aux inspections annuelles. Aussi longtemps que le fusil reste entre les mains de l'homme, on tolère les piqûres légères pour ne pas occasionner des agrandissements de calibre ; mais une fois l'arme rendue, les piqûres doivent disparaître au moyen du rafraîchissage. Le coût de ce travail est réclamé aux militaires négligents.

« L'autorité militaire consent toutefois, pour les fusils piqués légèrement, dont les taches sont moins apparentes et dont le rafraîchissage agrandit moins le calibre à diminuer de moitié le prix de réparation. Les instituteurs dont les armes se trouvaient dans ce cas et dont les noms suivent, n'auront donc à payer que fr. 1.50; il sera remboursé pareille valeur à ceux d'entre eux qui ont déjà payé 3 fr. »

Instituteurs dont les armes étaient légèrement piquées :

MM. Henchoz, Villeneuve; Clément, Champvent; Renaud, Courtilles; Faguc, Savigny; Cornuz, Chevroux; Bouquet, Poliez-le-Grand; Savary, Nedeilles; Pérey, Chapelles; Marzin, Maracon (Oulens); Regamey, Buchillon; Bezencon, Payerne; Perrin, Montcherand; Mexian, l'Abergement; Girien, Sentier; Depperraz, Solleus; Chantrens, Charornay; Zwanlen, Cottens; Décoppet, Breligny sur Morrens.

Pour ma part, je me suis contenté de la solution donnée à notre réclamation collective, bien qu'elle ne me satisfasse pas comme je l'aurais désiré, mais, réflexion faite, il ne me sera plus réclamé pareille valeur pour l'arme que je ne reverrai probablement plus.

Aux jeunes collègues qui auront à rendre leur arme, je conseille d'en examiner le canon au microscope afin de n'y laisser aucune piqûre, si légère soit-elle!

G. LIGNON, inst. à Dommarin.

PENSÉES

Celui qui sait écouter sait tout ce que les hommes doivent savoir.
Celui qui est le maître de sa colère est maître de tout.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Enfants de 8 à 10 ans.

La hache.

(Cette leçon est tirée d'une leçon d'histoire sur les habitations lacustres.)

INTRODUCTION.

Quels furent les premiers habitants de notre patrie ? Pourquoi ont-ils reçu le nom d'hommes des cavernes ? Se trouvaient-ils heureux dans leurs grottes ? Qu'avaient-ils à redouter ? Qu'imaginèrent-ils ? Comment s'y prirent-ils pour construire des demeures sur l'eau ? Que devaient-ils faire à leurs pilotis pour réussir à les enfoncer ? Ayaient-ils les outils nécessaires ? Lesquels auraient-ils dû posséder ?

Sujet. — Parlons de la hache.

Y avait-il sur la terre des corps capables de couper et pouvant tenir lieu de hache ? Quelles qualités devaient posséder ces pierres ? (Présentation d'une hache lacustre.) Comment appellerions-nous cet objet ?

1. La première hache.

Parmi vous, qui a déjà coupé du bois ? Avec une hache semblable ? De celle que vous avez tenue ou de celle-ci, laquelle est la plus commode, la mieux faite ? Qu'est-ce que cela nous montre ? Que l'homme a progressé. (Qu'a-t-il dû faire pour s'instruire ? (Observer, réfléchir.) À votre tour, hommes de plus tard, cherchez à vous instruire : observez cette hache (présentation d'une hache moderne) et dites combien elle a de parties. Nommez-les. Laquelle est la plus importante ? Pourquoi ? Et, dans la lame, quel est le côté principal ? À quoi le voyez-vous ? Comment le nomme-t-on ? (Le tranchant.) Quel est le côté opposé au tranchant ? (Le dos.) En quelle matière est cette lame ? Pourquoi a-t-on choisi ce métal ? Quelle est la forme de la tige ? N'aurait-on pas pu lui donner une forme quelconque ? Que remarquez-vous dans le dos de la lame ? À quelle intention a-t-on pratiqué ce trou ? Ce manche est-il indispensable ? Quelle est son utilité ? (Il augmente la force du coup, il rallonge le bras en quelque sorte.)

Résumé général des réponses obtenues. Quel objet venons-nous de décrire ?

2. La hache d'aujourd'hui.

À quoi la hache est-elle indispensable ? Quels mouvements fait le bûcheron ? Pourquoi lève-t-il d'abord le bras ? La force suffit-elle au bûcheron ? Il lui faut aussi de l'adresse, du coup-d'œil.

3. Qui se sert de la hache ?

Que peut-on couper avec une hache ? Quel bois se fend le plus facilement ? Dans quel sens ? Pourquoi ?

4. Ce que l'on coupe avec la hache.

Toutes les haches coupent-elles également bien ? Quelles qualités doit avoir une bonne hache ? Comment ne doit-elle pas être ?

5. Qualités d'une bonne hache.

Plan. — 1. La hache d'autrefois. — 2. La hache d'aujourd'hui. — 3. Qui se sert de la hache. — 4. Ce que l'on coupe avec la hache. — 5. Qualités d'une bonne hache.

Résumé : La hache.

La hache est le premier outil que les hommes ont inventé. Celle d'autrefois était une pierre longue, plate, taillée à l'un des bouts. Celle d'aujourd'hui est faite d'une lame d'acier et d'un manche en bois. La hache est indispensable au bûcheron. Celui-ci a besoin de force, d'adresse et de coup-d'œil. Les bois les plus tendres, tels que le sapin, sont les plus faciles à fendre. Leur tissu, peu serré, résiste moins. Une bonne hache n'est pas ébréchée, mais aiguisée, tranchante.

APPLICATIONS.

Dessin d'une bache.

Gymnastique : Mouvements du bûcheron.

Récitation : Qui m'indiquera une courte poésie sur le bûcheron ? Je n'en connais pas.

CLARA BAUDOT.

LANGUE MATERNELLE

III^e ou II^e degré.

Élocution, vocabulaire et expressions, Exercices d'invention et de style, Grammaire, Dictées, etc.

I. HÉRI.

Pierre Amboise était l'unique fils d'une blanchisseuse. Il avait perdu son père lorsqu'il était encore au berceau.

Un jour, il n'avait que six ans, sa mère, très embarrassée par une quantité de linge fin qui encombrait la chambre, lui donna un gros morceau de pain et une tasse de lait et lui dit d'aller les manger dans son coin favori près de l'église.

Le petit Pierre venait de s'étaler commodément sur une large dalle, lorsqu'il vit passer un jeune garçon qui portait un petit chien et le frappait de la façon la plus cruelle.

Pierre se lève pour lui demander ce qu'il voulait faire de la pauvre bête.

— Je vais le noyer, répond le garçon.

— Oh ! pourquoi ?

— Parce qu'il n'appartient à personne et qu'il vient toujours chez nous pour demander à manger.

— Eh bien ! donne-le-moi, s'il te plaît, plutôt que de le noyer.

— Te le donner ! J'aurai trop de plaisir à le voir se débattre dans l'eau.

— Oh ! ne le tue pas !... Prends mon pain et laisse-le moi !

Le gamin regarda le morceau de pain que Pierre lui tendit et finit par accepter l'échange.

Aussitôt Pierre s'empara du pauvre animal, détacha la corde qui lui serrait le cou et lui donna à boire la plus grande partie de son lait.

Il se hâta ensuite de retourner chez sa mère. Elle ne fut pas enchantée d'avoir une bouche de plus à nourrir, mais elle n'eut pas le courage de renvoyer la pauvre bête.

Bijou prit donc sa place dans la petite mansarde et suivit chaque jour Pierre dans les courses qu'il faisait pour sa mère.

Qu'est-ce que vous dites de ce jeune garçon ? — C'était un bon garçon, n'est-ce pas ? Il a montré un excellent cœur. Vous auriez tous fait comme lui. J'en suis sûr. — *Causerie sur la bonté envers les animaux ; les élèves auront sans doute quelque trait à raconter. Ce sera tout ensemble une leçon d'élocution et de morale pratique.*

II. VOCABULAIRE ET EXPRESSIONS. — Faire trouver les personnes, les choses qui méritent le titre de *bon* : *bon cœur, bons parents, bon fils, bonne action, bonne conscience, bonnes paroles, bon métier, bon ange, bonne occasion, etc.* (Chacune de ces expressions peut fournir la matière d'une petite discussion entre le maître et les élèves.)

On l'emploie quelquefois pour désigner des choses qui ne sont pas bonnes du tout ; exemple : *une bonne farce, un bon tour* ; c'est tout le contraire qu'on devrait dire. Il n'y a que de *mauvaises farces* et de *vilains tours*.

Locutions. — *Tout de bon, Pair de bon*. — Il faut se mettre au travail pour de bon, on s'est assez amusé. Il fait bon dormir quand ?... tard le matin ?... non.

quand on a fini ses devoirs, quand on est fatigué. Faire trouver encore où *il fait bon* (dans la famille, à l'école ?) et où *il ne fait pas bon*. — *Tenir bon*. — Quand faut-il *tenir bon* ?

III. COMPARAISON. — ANALOGIES ET SYNONYMES. — Dans le cours de la causerie, on aura déjà eu l'occasion de remplacer le mot *bon* par d'autres semblables. Il s'agit de les reprendre un à un en les comparant et en précisant leur signification par de nombreux exemples — *doux, humain* (envers les animaux) ; *affectueux, aimable, gentil, sage, honnête, vertueux ; avantageux, productif* (en parlant d'un métier, celui de maçon, par exemple) ; *félicitable* (une occasion), etc. Faire trouver la gradation : *bon, meilleur, très bon, excellent, parfait*. — *Dérivé* : *bouasse* (d'une bonté excessive, sans énergie, sans dignité, qui se laisse tout faire ; est-ce encore une qualité ?).

IV. ANTONYMES OU CONTRAIRES : *mauvais, méchant, maléfaisant, cruel, pervers, abominable* (faire trouver la gradation et les nuances), *pire, détestable*, etc.

V. GRAMMAIRE. — Qu'indiquent tous ces mots dont vous venez de faire la connaissance ? — Sont-ce des *noms* ? — Ils ne nomment pas des personnes ou des choses. Ils indiquent ?... des *qualités* ou des *défauts* (ce sont aussi des qualités, mais mauvaises). Comment les appellerez-vous ?... — (Les élèves connaissent déjà les *déterminatifs* ; on leur fait chercher par analogie les mots formés de la même façon : *attentif, actif, fuytif, productif*, etc. Dirigés par le maître, ces exercices de construction et de dérivation sont un excellent moyen d'enrichir la langue et de perfectionner l'orthographe). — Ces mots qui expriment des qualités bonnes ou mauvaises sont des... *qualificatifs*.

VI. Copie de tous les mots étudiés, deux ou trois fois chacun.

VII. Préparation par les élèves de phrases, renfermant les qualificatifs connus, au double point de vue du style et de l'orthographe. Oralement d'abord.

VIII. Lecture, par la classe entière, d'un morceau du livre de lecture, racontant un trait de bonté, ou d'une anecdote prise ailleurs, par un élève devant ses camarades.

IX. Dictées, avec les éléments des leçons orales, par exemple : Nous avons de bons parents (demander aux enfants s'ils pensent que bon doit aussi prendre s, sans leur parler encore des règles d'accord). Notre mère est notre bon ange. Un enfant doit toujours être doux et humain envers les animaux. Les bonnes actions laissent toujours de bons souvenirs. Il faut écouter les bons conseils. Ne laissons pas perdre les bonnes occasions de nous instruire, etc.

X. EXERCICES DE RÉCITATION : reproduction du récit ci-dessus, ou d'un morceau lu.

XI. ÉCRITURE : Une bonne conscience ôte toute crainte.

Il y a du bonheur à être bon.

La bonté gagne les cœurs.

P. HENRIEZ.

COMPOSITION

IV. LES ALLUMETTES.

(Voir le N^o 46.)

Les allumettes ordinaires sont de petites baguettes de bois blanc, sapin, saule, peuplier, enduites d'une matière inflammable, et propres à allumer promptement le feu de nos foyers et de nos appartements. Elles se composent de trois parties : le bois ou la tige, le soufre et le phosphore.

Pour préparer la tige, on prend un bois léger, ayant peu de nœuds. On le scie en petits tronçons de la longueur des allumettes et avec des machines spéciales, on le découpe en menus morceaux qui sont triés et séchés rapidement.

Le soufre est une matière d'un beau jaune. On le trouve surtout dans le voisinage d'un volcan, quelquefois en masses presque pures, mais le plus souvent mé-

langué avec de la terre ou des pierres. Le soufre est inflammable, mais il ne s'enflamme pas comme le phosphore au simple frottement. Pour l'appliquer sur le bois, on lie les allumettes en faisceaux dans de grands cadres, et on les plonge dans un bain de soufre fondu.

Le phosphore est une substance un peu jaune, transparente comme de la cire. Son nom veut dire partie-lumière. Il est très inflammable et s'allume au simple frottement, c'est ce qui l'a rendu précieux pour la fabrication des allumettes. C'est une substance horriblement vénéneuse et qui se trouve pourtant dans les os des animaux, même dans la viande et dans le lait. Il n'est à redouter qu'à l'état pur et à l'extrémité des allumettes. On en fait une pâte additionnée de colle, de sable fin, et d'une matière colorante. Les allumettes, déjà souffrées, sont plongées dans cette pâte et séchées à nouveau. Pour les allumer, il suffit alors de froter l'extrémité sur un corps rugueux, le phosphore s'enflamme aussitôt et communique le feu au soufre ; celui-ci brûle assez longtemps pour enflammer le bois.

Lorsque les allumettes sont sèches, des femmes ou des enfants les raigent dans des boîtes en carton ou en bois munies d'un couvercle qui sert de frotoir. Tous les ouvriers en allumettes phosphorées sont exposés à une terrible maladie, la nécrose, qui commence par une carie des os de la mâchoire.

Il existe une grande variété d'allumettes : les allumettes ordinaires à tiges carrées ou rondes ; les allumettes dites de sûreté et les allumettes-bougies. Toutes demandent certaines précautions, soit à cause de l'empoisonnement par le phosphore, soit par les incendies qu'elles peuvent causer, quand elles sont utilisées par des mains imprudentes ou criminelles.

H. GANTON.

DICTÉES

Demeure des animaux domestiques.

Les vaches ont une étable. Les chevaux ont une écurie. Les moutons ont un bercail ou une bergerie. Le chien a une niche. Les porcs ont un poulailier. Les pigeons ont un colombier. Les lapins ont un clapier ou une cage. Les abeilles ont une ruche ; les ruches sont dans le rucher.

Demeure des animaux sauvages.

Le bœuf a un gîte. Le renard et le lézard ont une tanière. Le sanglier et l'écrevisse ont une bauge. Le lion a un antre. Le lapin sauvage a un terrier. L'aigle et le vautour ont une aire. Les oiseaux construisent des nids.

La propreté.

La propreté, c'est la santé, ne l'oublie pas, jeune fille. C'est aussi l'aimant qui attache la famille à son intérieur. Quand chaque chose est à sa place et ne laisse rien à désirer, l'œil s'égayé, le cœur s'épanouit et l'on se sent heureux, alors même qu'il y aurait de la misère, un revers de médaille sous ce bien-être extérieur. Les heures passent toujours vite quand l'esprit et le cœur sont à l'aise, les jolis tableaux racontent les longues distances, les intérieurs gracieux retiennent les gens au logis. La toilette de la maison est une marque qui ne trompe point ; lorsqu'elle ne prouve pas l'aisance, elle prouve au moins l'intention d'y arriver. La malpropreté de la maison est un signe de désordre, de dégoût et de décadence.

La propreté, c'est la sûreté. Tu ne laisseras pas la suie s'amasser dans la cheminée, une étincelle pourrait y mettre le feu.

JONGNEAUX.

RÉCITATION

Le temps perdu.

Comme d'un vase que l'on peache,
Goutte à goutte l'onde s'épanche,
Nos jours s'écoulent lentement,
Le moment succède au moment,
Sans cesse l'heure pousse l'heure.

Le temps s'en va. Comme il se leurre
Celui qui croit le rattraper !
Ne laissons jamais échapper
Un instant sans nous rendre utile :
La vie est courte et difficile.
Nos regrets seraient superflus
Le temps passé ne revient plus.

OCTAVE AUBERT

HISTOIRE

Bataille du Morgarten.

But général : Nous voulons étudier l'histoire de la première bataille que les Waldstaetten eurent à livrer.

Introduction : A qui peuvent-ils bien avoir livré bataille ? Quel était l'ennemi qui voulait attenter à leurs libertés ? (A développer suivant les réponses des élèves).

Exposition. — Les causes.

1. Après la mort de l'empereur Albert 1^{er}, ce ne fut pas son fils aîné qui lui succéda, mais Henri de Luxembourg. Il confirma toutes les franchises des Waldstaetten. Malheureusement il ne régna que 5 ans. Quand il mourut, Frédéric d'Autriche, dit le Beau, espérait obtenir la couronne impériale. Mais, cette fois-ci encore, elle lui échappa : 3 princes électeurs seulement lui donnèrent leurs voix; les 4 autres votèrent pour Louis de Bavière. Frédéric n'accepta pas la décision des électeurs et maintint ses droits. La plupart des villes de la Suisse actuelle se prononcèrent en sa faveur, tandis que les Waldstaetten, qui n'avaient rien de bon à attendre de l'Autriche, reconnurent Louis de Bavière comme empereur. Cela irrita les ducs d'Autriche, qui jurèrent de se venger.

2. Les ducs d'Autriche étaient les protecteurs de l'abbaye d'Einsiedeln. Or, il existait une vieille querelle entre les Schwytzois et les moines, au sujet de la possession des pâturages de la chaîne des Mythen. Au milieu de l'hiver 1314, les Schwytzois assaillirent le couvent, pillèrent l'église, forcèrent les naves et les appartements, prirent le bétail dans les étables et emmenèrent plusieurs moines prisonniers. Ceux qui avaient été épargnés se plaignirent à leur chef spirituel, l'archevêque de Mayence, qui mit les Schwytzois au ban de l'Eglise, c'est-à-dire qu'il défendit aux prêtres de dire la messe, d'assister les mourants et de baptiser les enfants. Frédéric d'Autriche, que beaucoup reconnaissaient comme empereur, mit aussi les Schwytzois au ban de l'empire : leurs biens et leurs personnes n'étaient plus protégés, quiconque les rencontrait avait le droit de les tuer ou de prendre ce qui leur appartenait. Mais les Schwytzois ne s'inquiétèrent pas plus du ban de l'empire que de celui de l'église, et ils ne reconnurent pas davantage Frédéric le Beau comme empereur. Celui-ci résolut de punir les Waldstaetten et de les soumettre par les armes.

Réflexions (à faire trouver par questions). — Les deux causes de la bataille du Morgarten sont le refus des Waldstaetten de reconnaître Frédéric le Beau comme empereur et le pillage du couvent d'Einsiedeln. En ce qui concerne la

première cause, les Schwytzois étaient parfaitement dans leur droit en ne reconnaissant pas Frédéric le Beau comme empereur et suzerain puisqu'il avait usurpé son titre. Quant à Frédéric, s'il avait été animé par un sentiment de justice plutôt que par l'ambition, ils se serait peut-être montré moins irrité contre les Waldstaetten. La conduite des Schwytzois est moins louable quand ils se livrent au pillage du couvent d'Ensteden. Ils auraient mieux fait de soumettre leur cas à leur juge naturel; seulement c'était un peu difficile puisque le protecteur du couvent était Frédéric le Beau et celui des Waldstaetten, Louis de Bavière. On ne voit pas très bien comment une entente serait intervenue entre ces deux personnages. Il est probable que les moines profitaient de la situation pour accaparer la plus grande étendue de pâturage et que les Schwytzois, exaspérés, se livrèrent au pillage du couvent. Quoi qu'il en soit, Frédéric le Beau n'avait pas le droit de les mettre au ban de l'empire.

Les préparatifs

1. Frédéric d'Autriche chargea son frère Léopold 1^{er} de châtier les Waldstaetten. Ce dernier prince, qui était très belliqueux, « brulait d'envie de vaincre la résistance des malheureux révoltés », comme il disait. On était en automne de l'année 1315. En très peu de temps, Léopold réunit une puissante armée, composée de brillants chevaliers, la fleur de la noblesse, et de bourgeois des villes autrichiennes et des villes alliées de la Haute Allemagne, Lucerne et Zurich entre autres. Le 14 novembre, toutes ces troupes devaient être réunies à Zoug.

2. Les gens des Waldstaetten savaient ce qui les attendait. Ils se mirent aussi en mesure de résister. Leur pays était en grande partie protégé par des montagnes; mais il fallait barrer ou fortifier les passages. Chaque canton fit ses préparatifs particuliers. Un conclut une alliance avec les gens de la vallée d'Erseren, afin de se couvrir du côté du sud. Les Unterwaldiens construisirent une tour et des palissades près du lac, à l'entrée de leur pays. Les Schwytzois fortifièrent leurs frontières près d'Arth et construisirent des murailles à Rothenthurm. Ils veillaient jour et nuit derrière ces remparts et n'étaient pas sans inquiétude en attendant l'ennemi.

3. Le duc Léopold avait l'intention d'attaquer les Waldstaetten de trois côtés à la fois. Une armée, conduite par le comte Otto de Strassberg, devait passer par l'Oberland bernois et le Brunig et envahir l'Obwald. Mille Lucernois avaient reçu l'ordre de pénétrer par le lac des Quatre-Cantons dans le Nidwald et dans le canton d'Uri. L'armée principale, sous la conduite du duc en personne, devait emporter Schwytz en passant par Aegeri, le Sattel et Steinen. Quand le plan de l'expédition fut fixé, on demanda au fou du duc s'il lui plaisait. « Pas complètement », répondit-il. — Et pourquoi pas? demandèrent les autres. — Parce que vous avez très bien indiqué comment vous voulez entrer dans le pays, mais pas du tout comment vous voulez en sortir; nous ne pouvons pourtant pas toujours rester chez les Waldstaetten. — Tout le monde savait que Léopold entrerait dans les Petits-Cantons par différents côtés; mais on avait eu soin de maintenir secret l'endroit où l'attaque principale devait avoir lieu. Les Autrichiens comptaient ainsi forcer les Waldstaetten à disperser leurs forces.

4. Malgré ces précautions, les Schwytzois avaient appris que le gros de l'armée autrichienne devait passer par Aegeri et le Morgarten. On ne sait pas exactement comment ils l'apprirent. On raconte qu'un chevalier, ami des Schwytzois, nommé Henri de Hünenberg, aurait lancé, par dessus la muraille d'Arth, une flèche à laquelle était attaché un billet contenant ces mots: « Sur vos gardes au Morgarten, la veille de la St-Olmar. » Aussitôt que les Waldstaetten connurent le plan de Léopold, ils rassemblèrent leurs forces: 400 Uriens et 300 Unterwaldiens, craignant le danger que courait leur propre pays, se joignirent à leurs frères de Schwytz. La petite armée comptait ainsi 1300 à 1500 hommes. Déjà dans la nuit du 14 novembre, elle occupait les hauteurs du Morgarten.

RÉFLEXIONS. Les deux armées qui allaient être en présence étaient bien différentes l'une de l'autre, au point de vue du nombre d'abord : tandis que l'une comptait de 15 à 20 mille hommes, l'autre n'en avait guère que 13 à 15 cents; au point de vue des armes ensuite : tandis que l'armée de Léopold n'était composée que de chevaliers cuirassés, armés de longues lances, et de bourgeois bien pourvus de piques et d'épées, les bergers des Waldstaetten n'avaient que des massues et des halberdes ; au point de vue des sentiments aussi : tandis que les soldats autrichiens et Léopold lui-même considéraient cette expédition comme une partie de plaisir, les Waldstaetten savaient que c'était pour leurs libertés, pour leurs foyers, pour leurs femmes et leurs enfants, pour tout ce qu'ils avaient de plus cher qu'ils allaient combattre. A ce dernier point de vue, ils étaient certainement bien supérieurs aux Autrichiens.

(A suivre.)

LUCIEN JAZET.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Compte d'un domestique.

Le 1^{er} janvier 1898, le domestique Paul avait en caisse f. 9.45. Le 24, il a reçu de son maître une avance de f. 20. Le 3 février, il a acheté 15 m. de toile à f. 0.90 le m. Le 28 du même mois, il a payé la façon de 6 chemises à f. 1.80 l'une. Le 2 mars, il a reçu une gratification de f. 2. Le 25 avril, son maître lui a remis f. 70. Le 1^{er} mai, Paul a placé f. 50 à la Caisse d'épargne. Le 15, il s'est acheté un chapeau de paille du prix de f. 2.75. Le 3 juin, il a reçu une avance de f. 10, et, le 10, il a payé f. 3.80 pour diverses réparations à ses chaussures. Le 12 août, il a payé son impôt militaire, soit f. 9. Le 1^{er} septembre, son maître lui a remis f. 50. Le 7, Paul a placé f. 40 à la Caisse d'épargne. Le 14 octobre, il a reçu f. 100. Le 20, il a envoyé à sa mère un tonnelet de vin nouveau contenant 48 litres au prix de f. 55 Phl. Le 28, il a acheté, pour f. 17.50, une paire de bottes. Le 25 décembre, son maître lui a remis f. 150, solde de son gage et, le 30, il a placé f. 200 à la Caisse d'épargne.

Rétablissez son compte au 31 décembre 1898.

Compte du domestique Paul			Recettes		Dépenses	
1898			Fr.	C.	Fr.	C.
Janvier	1	Il restait en caisse	9	45		
»	24	Reçu en avance	20	—		
Février	5	Achète 15 m. de toile à fr. 0.90 le m.			13	50
»	28	Façon de 6 chemises à fr. 1.80 l'une			10	80
Mars	2	Reçu une gratification	2	—		
Avril	25	Reçu en avance	70	—		
Mai	1	Placé à la Caisse d'épargne			50	—
»	15	Achète un chapeau de paille			2	75
June	3	Reçu en avance	10	—		
»	10	Payé pour réparations de chaussures			3	80
Août	12	Impôt militaire			9	—
Septemb.	1	Reçu en avance	50	—		
»	7	Placé à la Caisse d'épargne			40	—
Octobre	14	Reçu en avance	100	—		
»	20	Payé 48 l. de vin à fr. 50 Phl.			23	40
»	28	Achète une paire de bottes			17	50
Déce mb.	25	Reçu pour solde de son gage	150	—		
»	30	Placé à la Caisse d'épargne			200	—
»	31	Balance : solde en caisse			47	70
			411	45	411	45

Sommes égales

F. MEYER.

ÉCOLE ENFANTINE

LEÇON DE CALCUL. (Enfants de 6 à 7 ans).

Le nombre et sa représentation graphique.

Avant de passer du calcul oral au calcul écrit, l'enfant doit apprendre à connaître le chiffre et à le considérer, non comme un simple signe graphique, mais comme le représentant d'une quantité. L'idée du nombre doit se présenter à son esprit avant l'image du chiffre : aussi n'est-ce qu'après une exacte connaissance du nombre que l'on peut montrer le chiffre. Dans les exercices à cet effet, ou le chiffre doit presque toujours être mis en regard d'un nombre égal d'objets, ou récapituler les notions de calcul déjà acquises, évitant par là de faire tomber l'élève dans le domaine de l'abstraction, auquel se rattachent tous les signes conventionnels.

LE CHIFFRE 2.

Des balles ou autres objets servent de matériel d'intuition.

Montrer deux balles et demander aux enfants combien ils en voient ?

— Que faudrait-il faire au tableau pour indiquer combien il y a de balles ?

(Écrire le chiffre 2).

En le désignant : Montrez-moi autant de doigts que cela, autant de mains, autant d'ardoises, etc.

Présenter différents objets au nombre de deux et faire écrire combien il y en a.

— Lequel d'entre vous veut écrire au tableau un autre chiffre déjà connu ?

(Faire écrire 1).

— A combien de choses fait-il penser ? Faire prendre autant de balles que ce chiffre en désigne.

— Lequel de ces deux chiffres (1 et 2) représente le plus grand nombre d'objets ? Quelques enfants peuvent prendre chacun une ou deux balles, mais doivent montrer ou écrire au tableau noir combien ils en prennent. Ils se débarrassent de leurs balles en répétant les mêmes exercices.

Un autre est appelé pour sortir de la corbeille autant de balles qu'en indique ce chiffre, c'est-à-dire 1, puis encore une fois autant et tous les élèves disent et écrivent combien il y en a (chiffre 2).

Demander comment il se fait que leur chiffre ne soit pas celui qui a indiqué à leur camarade le nombre de balles à prendre ?

Montrer une balle rouge et une bleue et faire écrire au tableau combien il y en a de rouges et combien de bleues, puis combien en tout.

— Charles a une balle, la voici ; écrivez combien il en a ; il en reçoit encore une, écrivez aussi combien il en reçoit. — Écrivez maintenant combien il a de balles en tout.

— Il en perd une ; souligner un chiffre disant combien il en reste ; un autre indiquant combien il lui en manque.

Écrire au tableau les chiffres 1 et 2 en disant à un enfant de choisir autant de balles (c'est-à-dire 3).

Un autre en prendra 2 fois, 3 fois, 4 fois autant que le chiffre désigné (1 ou 2) indique.

Un troisième en montrera une de plus, une de moins que 1 ou 2.

Faire trouver la différence entre les quantités représentées par les chiffres 1 et 2.

On peut aussi faire dessiner une ou deux balles et écrire au-dessous ou à côté combien il y en a.

Ces exercices se répètent pour les autres chiffres et deviennent toujours plus nombreux et plus variés.

E. WEAVER.

— AVIS IMPORTANT —

Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront l'ÉDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que l'ÉDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES ÉCOLES PRIMAIRES

Lausanne. — Une place de maître de gymnastique est au concours.

Fonctions: 33 heures de leçons hebdomadaires.

Traitement: fr. 2400 par an; augmentation de fr. 150 pour 5 ans de service.

Adresser les offres de service au département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction publique, jusqu'au 15 décembre prochain, à 6 h. du soir.

13188.

Gérance de l'Éducateur

La Gaité, Lausanne.

centimes.

Le soussigné demande un abonnement à l'ÉDUCATEUR pour l'année 1900 et désire recevoir les numéros parus en décembre 1899.

Signature:

Adresse exacte:

A détacher et à envoyer à la gérance de l'ÉDUCATEUR.

Conférences publiques et gratuites

sur la coupe et la confection des vêtements de dames
offertes aux couturières et à toutes les personnes que cette question peut intéresser

A la demande de la Commission des cours professionnels d'Yverdon, le département fera donner, dans la salle de l'Aula, bâtiment du nouveau collège de cette ville, les conférences dont le programme suit, par M^{lle} Giroud, professeur de coupe, auteur d'un cours adopté par le Département pour l'instruction professionnelle des apprenties couturières et lingères.

Ces conférences forment un véritable cours de coupe rationnelle des vêtements de dames et de leurs modifications d'après les créations de la mode. Des démonstrations pratiques sont faites dans chaque conférence afin que les auditrices puissent se rendre compte de l'application des théories exposées.

Programme

1^{re} Conférence, le vendredi 1^{er} décembre 1899, à 8 heures du soir.

Les mesures, leur utilité dans le tracé des patrons et dans les modifications de ceux-ci (patrons à créer par la couturière ou patrons donnés par les journaux de mode).

2^e Conférence, le mardi 5 décembre 1899, à 8 heures du soir.

L'assemblage rationnel des diverses pièces du vêtement, vérification de la coupe de ces pièces d'après les mesures.

3^e Conférence, le vendredi 8 décembre 1899, à 8 heures du soir.

L'essayage, rectifications méthodiques; étude des diverses conformations.

4^e Conférence, le mardi 12 décembre 1899, à 8 heures du soir.

Transformation ou adaptation des patrons-types à la mode du jour; étude des principales modifications et des procédés à employer pour les créations « Mode ».

5^e Conférence, le vendredi 15 décembre 1899, à 8 heures du soir.

Etudes des jupes rondes et longues. Leur coupe, leurs modifications normales. L'importance et le rôle du fer à repasser dans la confection des jupes à traîne.

ON DEMANDE

pour l'**Institut Concordia, Zurich**, un **Instituteur** (rang de l'école secondaire) pour le **FRANCAIS** et enseignement réel en français. (Za 1200)

Librairie F. ROUGE, Lausanne

Poirier-Delav, *Atlas de géographie historique*, à l'usage des établissements d'instruction secondaire classique et moderne. Deuxième édition entièrement refondue.

Histoire ancienne, 12 cartes, 3 plans. In-4° 1 50

Histoire du moyen-âge, 10 cartes 1 25

Histoire moderne, 13 cartes (sous presse).

Reisser & Michel, *Programme de gymnastique pour enfants de 7 à 10 ans* (garçons et filles). In-12, cart. 4 —

Mayor, H. *Introduction à l'étude de l'histoire* et supplément aux manuels en usage dans la Suisse romande. Petit in-8 — 80

Cours de coupe de la mode pratique. *Pour faire soi-même ses robes, ses manteaux*. In-12°, avec figures, cartonné 1 50

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires

SAISON D'HIVER

Confections pour Messieurs et Jeunes Gens

Grand assortiment

de Vêtements complets depuis les prix les plus bas.

Pardessus. — Manteaux flottants. — Pélerines.

Gilets de chasse

Tricotés vaudois. — Caleçons. — Camisoles.

Confection sur mesure travail soigné.

Grand choix de draperie en tout genre chez

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

FOETISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE
LAUSANNE ET VEVEY

L'ORPHÉON DES ÉCOLES

N°	A 2 voix	Prix nets	N°	A 3 voix	Prix nets
1.	<i>Bischoff, J.</i> , La Filieuse (Major David)	0,15	24.	<i>Kling, H.</i> - <i>Weber, Freyschütz</i> : Cueillon la fleur	0,25
	A 3 voix		25.	" " " " Devant la jeunesse	0,25
2.	<i>Kling, H.</i> , Dieu qui gardes la patrie	0,25	26.	" - <i>Danizetti</i> , Fille du Régiment: Prière	0,25
3.	<i>Kling, H.</i> , Pastorale	0,25	27.	" - <i>Auber</i> , La Muette de Portici: Prière	0,25
4.	" L'Oraison Dominicale	0,25	28.	" - <i>Mendelssohn</i> , Elie, Trio des anges	0,25
5.	" Soyons unis	0,25	29.	" - <i>Boieldieu</i> , Dame blanche: Chœur des montagnards	0,25
6.	" Solitude	0,25	30.	" " " " Chœur des ménestrels	0,25
7.	" La Filieuse	0,25	31.	" " " " La vieille Berner Marche	0,25
8.	<i>North, C.</i> , 6 chants de Noël	0,25	32.	" - <i>Spohr</i> , Puissance de Dieu	0,25
9.	<i>Bischoff, J.</i> , La Filieuse	0,25	33.	<i>Kling, Kreutzer</i> , Une nuit à Grenade: Chœur pastoral	0,25
10.	<i>Kling, H.</i> , Chant de Noël	0,25	34.	" " " " Sur la montagne	0,25
11.	<i>Chassain, H.</i> , La Noël des petits enfants	0,25	35.	" " " " Prière du soir	0,25
12.	<i>North, C.</i> , La-naut	0,25		A 2 voix	
13.	" La Chanson des étoiles	0,25	36.	<i>Mendelssohn</i> , Songe d'une Nuit d'été: Hymne de joie (sur la Marche nuptiale) avec accompagnement de piano	0,50
14.	" Les Chanteurs des Alpes	0,25	37.	<i>Kling, A.</i> , Fils, L'Avalanche. Scène alpestre	0,50
15.	" Les Clochettes bleues	0,25	38.	<i>Adam, A.</i> , Cantique de Noël	0,25
16.	" Le Chasseur suisse	0,25	39.	" " " " Les enfants du pays	0,50
17.	" Le Livre de la vie	0,25	40.	<i>Mayor, G.</i> , Les cadets suisses	0,30
18.	<i>Kling, H.</i> - <i>Mozart</i> , Flûte enchantée, Hymne	0,25		A 3 voix égales	
19.	" " " " La fée du logis	0,25	41.	<i>Hochstetter, C.</i> , Op. 22 L'Harmonie: 12 mélodies originales	0,50
20.	" " " " Pour avoir un charme vainqueur	0,25			
21.	" " " " Rientôt s'enfuira notre enfance	0,25			
22.	" " " " Charmante musique	0,25			
23.	" - <i>Weber, Freyschütz</i> : C'est la voix	0,15			

Répertoire Choral

Collection de nouveaux Chœurs à 4 voix d'hommes

CHŒURS A 4 VOIX MIXTES

Très grand choix

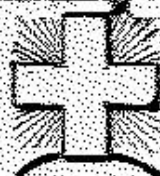
ECHOS DU LÉMAN. — Chœurs à 4 voix mixtes

Vol. I, religieux. — Vol. II, divers.

Envois en examen par retour du courrier. — Grand rabais par quantité.

Opérettes et bios, etc.

Comédies, Dramas, etc.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Bellaux.

SECTION VALAISANNE : U. Gail-land, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur, Châlet-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

SUISSE
5 fr.

ÉTRANGER
fr. 7.50

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

Ouvrages offerts en primes

aux abonnés de "l'Éducateur",

Par suite d'arrangement avec la **Librairie F. Payot, à Lausanne**, l'administration du journal est en mesure d'offrir à ses abonnés, à titre de *primes*, les ouvrages mentionnés sur la présente liste.

Tous les envois sont faits par la **Librairie F. Payot**, et **contre remboursement**, sans exception.

Au Foyer romand. Etrennes littéraires annuelles (1887-1890). N'importe quelle année. Au lieu de 3 fr. 50	2 —
Education et Instruction. Rapport sur le groupe XVII à l'Exposition nationale suisse de Genève 1896, publié sous la direction de M. François Guex, directeur des écoles normales à Lausanne, avec la collaboration de MM. L. Zbinden, John Clerc, Ed. Payot, C. Vignier, L. Genoud, A. Bouvier, M ^{me} H. Behrens, MM. H. Gobat et A. Combe. In-8° de 635 pages, avec nombreuses figures dans le texte. Au lieu de 5 fr.	2 50
Recueil de monographies pédagogiques. Publiées à l'occasion de l'Exposition scolaire suisse à Genève, 1896. 1 vol. in-8° de VII-288 pages, avec deux planches hors texte. Au lieu de fr. 7 50	3 50
Rosset, Virgile. <i>Histoire de la littérature française hors de France.</i> (Suisse, Belgique, Canada, Hollande, Allemagne, Angleterre, Orient). In-8° de XIV-331 pages. Au lieu de 8 fr.	4 —
Sensine, H. <i>Chrestomathie française du XIX^e siècle.</i> Choix de morceaux et notices biographiques. Première partie. <i>Les Prosateurs.</i> Un vol. in-16 de 634 p. Au lieu de 5 fr.	3 50
Deuxième partie. <i>Les Poètes.</i> Un vol. in-16 de 604 pages. Au lieu de 5 fr.	3 50
Tissot et Cornut. <i>Les Prosateurs de la Suisse romande.</i> Morceaux choisis et notices biographiques. 1 vol. in-16 de 388 pages. Au lieu fr. 3 50	2 25
Rod, Edouard. <i>Études sur le XIX^e siècle.</i> In-16 de 249 pages. Au lieu de fr. 3 50	2 50
Rod, Edouard. <i>Michel Tetasier.</i> Pêce en trois actes. Gr. in-8° de 140 pages. Au lieu de 4 fr.	2 —
Haillard, Albert. <i>Le Trésor des cuisiniers.</i> 150 menus accompagnés chacun de la recette complète du menu calculée sur le nombre des couverts. Gr. in-16 de 576 pages, cartonné dos toile. Au lieu de 6 fr.	2 75
Bottli, J. <i>Cours d'économie domestique.</i> Manuel et livre de lecture à l'usage des écoles et des familles. Un vol. in-16 de 375 pages. Au lieu de fr. 3 50	2 25
Lutz, M. <i>Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse.</i> Nouvelle édition refondue et complétée par A. de Sprecher. Revue pour ce qui concerne la Suisse romande, par J.-L. Morafel. Lausanne 1859. 2 vol. in-8° imp. sur deux colonnes, de 520 et 546 pages. Au lieu de 10 fr.	3 50

N. B. Toute demande de primes doit être adressée à la **Librairie F. Payot, Lausanne.**

— AVIS IMPORTANT —

Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront l'EDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que l'EDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Subsidés aux communes pour payer les régents

Les communes intéressées sont informées que ce subside est payable aux recettes de district.

Mélange spécial
pour
LES FAMILLES

Thé de Ceylan

1/2 fr. la livre.

En vente
dans
tous les
dépôts de

Thé Manuel
en Suisse

Très
avantageux

PUPIETRES HYGIENIQUES A. MAUCHAIN GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté \oplus 1895 — Modèle déposé.

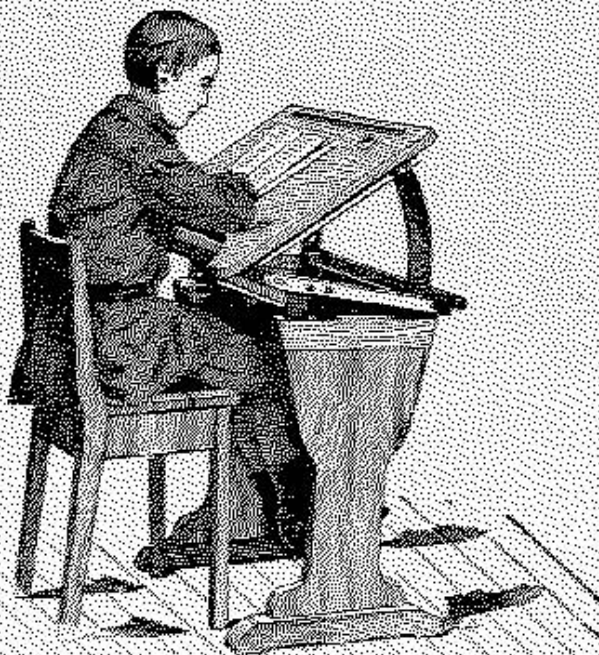
PUPIETRES POUR FAMILLE S'ADAPTANT A TOUTES LES TAILLES (1 place.)



Dessin.



Ecriture.



Lecture.

en travaillant sur les tables ordinaires: un point essentiel est qu'ils travaillent alternativement assis ou debout.

N° 7 Bois verni Fr. 50

» Chaise vernie » 7

Prospectus gratis.

Travail assis et debout.

MONSIEUR,

Les tables pupitres système Mauchain dont j'ai fait l'acquisition pour servir à mes enfants, remplissent admirablement le but que je me proposais. Par les différentes positions rationnelles que l'on peut faire prendre à la tablette, suivant que l'on veuille lire ou écrire, mes enfants ont perdu l'habitude des mauvaises positions qu'ils prenaient

Signé: Max JOURNET.